



A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES

Concerne: l'arbitrage en 2019

Cher M. le Président,

Tout d'abord, je vous informe que les catégories d'arbitres pour 2019 ont été revues. Vous pouvez consulter la liste à jour sur votre compte Athena. Les arbitres qui ont atteint la limite d'âge ou ceux qui n'ont pas participé à des compétitions internationales depuis plus de deux ans perdront automatiquement leur catégorie internationale à la fin de l'année.

Cette circulaire vous est aussi envoyée pour vous informer de quelques changements qui seront appliqués en 2019.

Le changement majeur concerne les cours d'arbitres. Il n'y aura plus de partie théorique pour les cours de niveau 2 et 4. Les cours seront donc organisés comme cela :

- Niveau 1 : Partie théorique (2 jours de stage) et la partie pratique durant la compétition
- Niveau 2 : Partie pratique durant la compétition
- Niveau 3 : Partie théorique (2 jours de stage) et la partie pratique durant la compétition
- Niveau 4-5 : Partie pratique durant la compétition

De plus, il a été décidé que plus aucune taxe de cours ne serait demandée pour participer à un stage. Par contre, chaque arbitre devra être en possession d'une licence valide. Les arbitres candidats (niveau 1) devront donc aussi avoir une licence. Cette décision a été prise afin que toutes les personnes participant à un cours d'arbitre soient assurées.

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver la liste des stages d'arbitres organisés durant l'année en cliquant sur le lien suivant : <https://unitedworldwrestling.org/development/refereeing-courses>

Pour les compétitions où la catégorie d'arbitre requise est plus haute que celle des cours organisés, vous devrez contacter United World Wrestling pour inscrire votre arbitre qui participera au cours. Par exemple, si un cours de niveau 3 est organisé à une compétition où la catégorie minimum requise est I, tous les arbitres de catégorie II qui veulent participer au cours devront contacter United World Wrestling.

La catégorie d'arbitre minimum pour officier durant les tournois pour le classement (Ranking Series) est I pour les hommes et II pour les femmes. Cette décision a été prise afin d'encourager les Fédérations Nationales à promouvoir les femmes arbitres.

En début d'année prochaine, une autre circulaire vous sera envoyée. Celle-ci vous informera de la procédure de sélection pour les Jeux Olympiques 2020 de Tokyo.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous souhaitons d'ores et déjà le meilleur pour l'année à venir.


Nenad Lalovic
Président
United World Wrestling

Corsier-sur-Vevey, 26 décembre 2018/Tm